

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement; et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Offrande de Sa Sainteté Léon XIII, en faveur des cholériques de Marseille.—Le choléra en France.—Nouvelles du Nord-Ouest.—L'élevage du bétail dans la Province de Québec.

Causerie Agricole : L'élevage des veaux en Angleterre.

Sujets divers : Récolte de la pomme de terre.—La lumière dans les étables.—Le soin de nos prairies.—La paille fourrage. Ce que rapporte une poule.

Choses et autres : Le comité de la visite des écoles d'agriculture, à Ste Anne de la Pocatière.—L'enseignement agricole.

Recettes : Remède à appliquer à un animal étouffé.—Moyen prompt de guérir les verrues.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes."—Voici les noms des personnes qui nous ont payé leur abonnement jusqu'à mardi, le 12 août : P. Lafrance, écr., caissier de la Banque Nationale, Québec; J. Prémont, écr., avocat, Québec; Dme Vve Louis Audette, St Basile le Grand; M. J. W. E. Pelletier, St Roch des Aulnaies; M. Louis Brunello, Lafontaine, Ontario; M. Michel P. Cloutier, Ste Julie de Somersot; M. Louis Dumas, St Norbert d'Arthabaska; Docteur Sylvestre Cartier, St Aimé; Révd M. P. P. Dubé curé de Ste Julie de Somersot; Dme Vve Z. Caron, Cap St Ignace; M. Anselme Bérubé, Kamouraska; M. Joseph Martineau, Clarence, Ontario; Auguste Dupuis, écr., Village des Aulnaies.—Total reçu: \$32.00.

Plusieurs nous ont payé leur abonnement jusqu'au 1er août 1885, et nous leur en sommes infiniment reconnaissant. Nous espérons pouvoir publier, la semaine prochaine, une longue liste de ceux qui auront payé leur abonnement. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'appelle que nous leur faisons la semaine dernière, afin de nous aider à acheter une presse le plus tôt possible, en payant leur abonnement même d'avance.

## REVUE DE LA SEMAINE

Offrande de Sa Sainteté Léon XIII, en faveur des cholériques de Marseille.—Une dépêche de Rome, adressée aux journaux par l'Agence Havas, annonce que Sa Sainteté Léon XIII a fait parvenir aux malheureux cholériques du midi une somme de 20,000 francs.

À propos de cette offrande, nous lisons dans l'Univers, publié à Paris, ce qui suit :

"Personne, parmi les catholiques, ne sera surpris de cette nouvelle preuve de la royale générosité du Souverain Pontife à l'endroit de ceux qui souffrent. On sait, en effet, que partout où éclatent des calamités de ce genre le Saint-Père envoie les secours de son inépuisable charité.

"Mais ce ne nous est pas moins un devoir bien doux de publier à cette occasion le témoignage de notre filiale reconnaissance, et de dire aux libres penseurs qui demandent parfois ironiquement à quoi sert le Denier de Saint-Pierre :

"Voilà, entre autres choses, à quoi il sert !"

Le choléra.—Nous lisons dans l'Univers :

Nos Sœurs de charité commencent à rentrer dans les hôpitaux avec le choléra. Elles n'attendaient qu'une occasion semblable de reprendre leur place. À Toulon, à Marseille, on les rappelle. La république est impuissante à laïciser le choléra. Deux choses marchent toujours avec le fléau : la charité et la prière. Ces choses sont essentiellement cléricales. Dieu, qu'on a chassé des institutions et de la voie publique, y rentre par le châtiement. Sur son passage se produisent les dévouements, les supplications, les repentirs. À peine le fléau s'est-il montré, que les évêques ont enjoint aux prêtres de rester à leur poste et de se tenir prêts à se sacrifier. Aucun n'a déserté, aucun n'a fui, au milieu de l'émigration des habitants. Les Sœurs de charité et les autres attendent qu'on les appelle, car c'est l'heure de se dévouer. Autant il faut